NATIONS
UNIES

TD

Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
LIMITEE

TD/B/COM.1/EM.1/L.1
19 juin 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base
Réunion d'experts sur le renforcement
des capacités et l'accroissement
des exportations des pays en développement
dans le secteur des services : services de santé
Genève, 16-18 juin 1997
Point 3 de l'ordre du jour

# COMMERCE INTERNATIONAL DES SERVICES DE SANTE : DIFFICULTES ET DEBOUCHES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

## Conclusions concertées */

1. La Réunion d'experts a examiné la situation dans le secteur des services de santé en vue de déterminer les débouchés qui s'offraient aux pays en développement et les difficultés que ces pays rencontraient pour renforcer leurs capacités et accroître leurs exportations dans le secteur des services. L'expansion du commerce des services de santé pouvait procurer de nouveaux débouchés à l'exportation aux pays en développement, encourager une plus grande efficacité et beaucoup contribuer au renforcement des capacités de tous les pays, en particulier des pays en développement, d'atteindre l'objectif consistant à assurer des soins de santé adéquats à leur population.

*/ Adoptées par la Réunion d'experts à sa séance plénière de clôture, le 18 juin 1997.

GE.97-51164 (F)

Les experts ont reconnu que le sujet de la Réunion ne constituait qu'un aspect de ce secteur et que le traitement des services de santé, dans ce contexte ou dans tout autre contexte, ne pouvait être dissocié de considérations d'ordre social et éthique. Il a été reconnu que le secteur de la santé présentait de considérables différences d'un pays à un autre.

2. Comme dans le cas de nombreux autres secteurs de services, la mondialisation et le progrès technologique transformaient, au niveau mondial, le secteur des services de santé. Il en avait résulté l'apparition d'une diversité de problèmes, d'opportunités et de besoins nouveaux auxquels étaient confrontés et les décideurs et les opérateurs privés. Les experts ont estimé que ces problèmes et ces opportunités pouvaient avoir de considérables incidences sur les travaux à entreprendre concernant le commerce des services en général, et le secteur des services de santé en particulier. Quelques pays avaient déjà défini des stratégies d'exportation efficaces, qui devaient être étudiées plus avant. Il a toutefois été noté qu'il existait d'importants obstacles au commerce international des services de santé. Le mouvement de personnes physiques, en tant que consommateurs et en tant que fournisseurs de services, était particulièrement important dans ce secteur. Les experts ont souligné le rôle, notamment, des conditions de nationalité et de résidence, des agréments, de la reconnaissance des qualifications, des politiques nationales de financement de la santé et de la transférabilité des assurances. L'attention a également été attirée sur l'importance croissante du commerce transfrontières et de la présence commerciale pour la livraison des services de santé. On a souligné la nécessité de trouver des solutions au problème traditionnel de l'exode des compétences, ainsi que celle d'une application appropriée des normes et des règles.

3. Il a été recommandé d'améliorer les données relatives aux courants commerciaux et à la dimension et à la structure des marchés dans le secteur des services de santé, afin de pouvoir réaliser des études sur la situation dans ce secteur, en tenant compte de la diversité des expériences nationales. Il a été noté que cette amélioration pourrait être utile à l'établissement d'études concernant d'autres secteurs de services. La CNUCED et l'OMS devraient collaborer, aux niveaux mondial et régional, à la réalisation d'études communes sur diverses questions, dont l'interaction des problèmes d'équité, des problèmes sociaux et des problèmes de commerce dans le cas des services de santé, et étudier la possibilité de diffuser des informations

au moyen d'un serveur mondial sur les services de santé qui serait créé sur le réseau Internet. Il a également été recommandé d'exploiter pleinement les possibilités découlant de l'Accord général sur le commerce des services et d'accords régionaux. Les experts ont souligné l'importance de la coopération technique pour le renforcement des capacités des pays en développement dans le secteur des services de santé. Il conviendrait d'accorder toute l'attention voulue, dans les travaux à entreprendre, à la situation particulière des pays les moins avancés.

4. Les experts se sont déclarés satisfaits de la méthodologie qui avait été exposée dans la documentation de base et de l'approche qui avait été adoptée à la Réunion, s'agissant en particulier des échanges de vues entre experts des questions de santé et experts des questions de commerce, qui avaient permis d'examiner l'interaction de facteurs sociaux et de facteurs commerciaux. Compte tenu de cette expérience, ils ont recommandé que soient examinées, à l'occasion de futures réunions d'experts, la contribution possible des progrès des technologies de l'information et des nouvelles techniques commerciales à une expansion du commerce des services intégrant la préoccupation du développement.

---